

*Déclarations de ministres*

Je suivrai le progrès des travaux sur ces bills et je consulterai les leaders de l'opposition à la Chambre si ce programme législatif devait être modifié.

\* \* \*

**RECOURS AU RÈGLEMENT**

ON DEMANDE AU PRÉSIDENT DE SE PRONONCER QUANT AUX QUESTIONS ET AUX RÉPONSES ACCEPTABLES DURANT LA PÉRIODE DES QUESTIONS

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Monsieur le Président, je voudrais vous prier d'envisager la possibilité de faire une déclaration à la Chambre, dans un avenir pas trop éloigné, au sujet de ce que vous, à titre de président de la Chambre, jugez être des questions et des réponses appropriées, c'est-à-dire de nous préciser quelle devrait être la longueur de l'entrée en matière par rapport à la question même, quelles entrées en matière sont acceptables, et dans quelle mesure les réponses doivent être pertinentes.

Les députés trouveraient des plus utiles que l'on explique clairement aux deux côtés de la Chambre ce que la présidence juge acceptable et pertinent, en faisant tout de même preuve d'une certaine souplesse, et ce que vous, monsieur le Président, jugez acceptable et pertinent de la part de ceux qui posent les questions et de ceux qui y répondent.

**M. le Président:** Je remercie le député de ses instances. La plupart des présidents sont appelés au cours de leur mandat à se prononcer à ce sujet, et je vais donc en faire autant.

Le député a sans doute remarqué que j'ai esquissé un sourire quand il m'a prié de me prononcer sur ce que j'estime être des questions et des réponses appropriées. Je ne pense pas qu'il ait tout à fait voulu dire ce que ses paroles pourraient sous-entendre. Je l'ai cependant très bien compris et je me ferai un plaisir de répondre dans les plus brefs délais.

**AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

**LE DÉSARMEMENT**

LA POSITION DU GOUVERNEMENT CONCERNANT LES NÉGOCIATIONS SUR LE CONTRÔLE DES ARMEMENTS—  
DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES  
EXTÉRIEURES

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, il n'est pas de défi plus important à relever pour les Canadiens que de favoriser de façon constructive la paix mondiale. Malgré la course aux armements qui menace notre planète, il y a plusieurs décennies, notre pays a choisi délibérément de ne pas se doter d'un arsenal nucléaire. Nous en avons les moyens. Nous avons fait ce choix, non pas à titre symbolique, mais pour contribuer au contrôle des armements. Cela correspond à la mentalité des Canadiens.

L'un des premiers gestes de notre gouvernement a été de reconstituer le groupe consultatif sur le désarmement et le contrôle des armements. Le 31 octobre, à l'occasion d'une réunion avec ce groupe, le premier ministre (M. Mulroney) a énoncé les six objectifs du Canada sur le plan du contrôle des armements et du désarmement. Premièrement, une réduction négociée des forces nucléaires et la consolidation de la stabilité

stratégique. Deuxièmement, l'entretien et le renforcement du traité de non-prolifération des armes nucléaires. Troisièmement, la négociation d'une interdiction globale des armes chimiques. Quatrièmement, l'appui d'un traité sur l'interdiction totale des essais nucléaires. Cinquièmement, la prévention de la course aux armements dans l'espace. Sixièmement, l'établissement d'un climat de confiance suffisant pour faciliter la réduction des forces militaires en Europe et ailleurs.

[Français]

Il y a un an, dans une déclaration au Parlement, j'exprimais la satisfaction du gouvernement que les États-Unis et l'Union soviétique aient convenu de reprendre les négociations à Genève. La décision de se rencontrer à nouveau et d'élargir l'ordre du jour pour y englober la prévention d'une course aux armements dans l'espace et sa suppression sur terre constituait un acte de confiance et de responsabilité politique. Ces négociations sont maintenant en cours depuis neuf mois.

[Traduction]

Comme je l'ai dit l'année dernière, il ne faut pas s'imaginer que les pourparlers de Genève seront faciles. Ces négociations seront longues et ardues. Il y a certains signes de progrès encourageants, notamment, le dépôt, l'automne dernier, des propositions américaines et soviétiques détaillées qui présentaient plusieurs caractéristiques communes importantes; la réduction de moitié des arsenaux nucléaires, ainsi que la limitation du nombre d'ogives, de rampes de lancement et de missiles intercontinentaux. Nous espérons qu'en cette année internationale de la paix, les négociateurs expérimentés des deux parties seront en mesure de réaliser des progrès nettement plus importants à partir de ce terrain d'entente. Le plus difficile sera de s'entendre sur une formule équitable pour une réduction radicale des forces nucléaires et sur le rapport entre les stratégies et les systèmes offensifs et défensifs.

Nous approuvons la déclaration de portée générale émise la semaine dernière par le secrétaire général Gorbachev, dans laquelle il réaffirme l'engagement de l'Union soviétique envers le désarmement nucléaire. C'est la dernière d'une longue série de propositions avancées par les deux superpuissances sur la façon de réaliser un désarmement général et complet.

Dans ce contexte, monsieur le Président, les armes classiques, où l'Union soviétique a une supériorité écrasante, trouveront également leur place. L'Union soviétique a l'occasion de redresser ce déséquilibre en formulant sa réponse à la proposition du Bloc de l'Ouest, déposée à Vienne le mois dernier lors des pourparlers sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces.

L'Union soviétique ne traite pas de la question des missiles déployés en Asie. Toutefois, nous nous réjouissons de voir que M. Gorbachev penche un peu plus pour la solution formulée en 1981 par le président Reagan en vue du retrait total de tous les missiles de portée intermédiaire en Europe. Il est réconfortant de voir que l'Union soviétique reconnaît ouvertement l'importance de la vérification dans les négociations relatives au contrôle des armements, et qu'elle semble rejoindre la position adoptée depuis longtemps par le monde occidental quant à la nécessité d'effectuer des inspections sur place. Il restera à établir les dispositions précises que les Soviétiques accepteront à